

 **Elections à L’intercommunalité des Terres d’Aurignac**

Dans les prochains jours (ou les prochaines semaines) vont se dérouler l’élection de la nouvelle équipe dirigeante de l’intercommunalité des Terres d’Aurignac.

Soucieux de sa mission de défense des intérêts des contribuables des terres d’Aurignac, le collectif va suivre ce scrutin avec la plus grande attention, parce que les responsables qui seront désignés vont jouer un rôle majeur sur les futures impositions des années à venir.

**Nous aurons trois exigences majeures et nous communiquerons très largement sur ce qui se passera.**

Il nous semble évident, tout d’abord, que ceux qui ont faillis et qui sont donc disqualifiés, ne fassent pas partie de la nouvelle équipe.

On ne peut imaginer, en effet, que ceux qui ont contribué à la situation financière catastrophique de l’intercommunalité se présentent aux candidatures de Président ou de vice-présidents. Ils se sont discrédités et nous leur conseillons d’adopter l’attitude la plus discrète possible et de se faire oublier. Nous pensons d’ailleurs, que s’ils avaient un minimum de dignité, ils démissionneraient de leurs fonctions de conseillers communautaires, et, dans tous les cas, nous tenons à leur dire qu’ils auront un jour ou l’autre à répondre de leur comportement coupable.

Notre slogan sera donc: **"Sortez les sortants !"**

De plus, nous apprenons par voie de presse, que l’affaire serait déjà quasiment classée et on nous annonce même, les noms du prochain Président et ceux des prochains vice-présidents; alors que la date de la désignation n’est encore connue.

C’est dire du pouvoir que certains donnent aux conseillers communautaires.

**Non messieurs, dames ! La messe n’est pas encore dite.**

Ce qui est d’autant plus surprenant, c’est que le nom du prochain Président que l’on nous annonce serait celui qui a le plus contribué à conduire l’intercommunalité dans le gouffre financier dans lequel elle se trouve.

Notre seconde exigence, s’adresse aux autres conseillers qui souhaiteraient se porter candidats aux postes qui viennent de se libérer. Nous soutiendrons ceux qui prennent l’engagement de ne pas percevoir d’indemnités jusqu’à ce que la situation soit remise à niveau (c’est-à-dire vraisemblablement, jusqu’à la fin de cette mandature).

Il nous sera difficile d’admettre que dans la prochaine période qui nécessitera de prendre des mesures d’économie drastiques, les responsables continuent de s’attribuer des indemnités. On peut admettre bien évidemment et seulement, un défraiement des dépenses engagées pour l’exercice des fonctions occupées.

Notre troisième revendication, sera de faire élaborer le budget 2016 de l’intercommunalité le tôt possible (certaines collectivités l’ont déjà fait), afin de prendre le plus rapidement possible des mesures d’économie pour qu’elles aient leurs effets en année pleine et ainsi, limiter la hausse des impositions de l’année prochaine.

--------------------------------